

Article paru sur : Le Silure le 01.04.2022  
<https://www.instagram.com/p/Cb0BmKfDwg4/>

Le 30 août 2021, la police tuait une fois de plus dans le canton de Vaud. Roger « Nzoy » Wilhelm, un homme noir de 37 ans, est resté quatre minutes au sol sans assistance après avoir été touché de trois balles tirées par un agent. Suite à la publication de vidéos prises par des témoins, la police a fait évoluer sa version des faits, dont l'énormité du mensonge était trop flagrante.

Elle maintient que ses hommes ont agi en état de légitime défense. L'agent qui a blessé Nzoy et l'a laissé succomber à ses blessures, ainsi que les collègues qui l'accompagnaient, sont toujours en poste et en uniforme. L'instruction est en cours.

En quatre ans et demi, quatre hommes noirs sont morts sous les balles ou entre les mains de la police : en 2016, Hervé Mandundu, en 2017, Lamine Fatty et en 2018, Mike Ben Peter. Jugé dernièrement, le meurtrier d'Hervé a non seulement été blanchi par la justice, mais a aussi reçu une récompense pour l'ensemble de sa carrière. Le Ministère public vaudois a fait, dans chacun de ces cas, preuve d'une partialité flagrante et les tribunaux ont suivi.

Depuis la mort de Nzoy, les médias vaudois n'ont cessé de donner la parole aux institutions judiciaires et policières. Ils permettent ainsi que la thèse de la légitime défense s'impose dans les esprits pour préparer un nouvel acquittement.

La manière dont sont traitées les affaires impliquant des policiers dans le canton de Vaud montre une véritable connivence entre la police, le Ministère public et les juges. Cette situation ne peut que conduire à de nouveaux dénis de justice (qui confirment l'impunité dont bénéficient les agents de police) et à de nouvelles tragédies.

Il n'y a aucune certitude aujourd'hui que l'instruction en cours ne débouche sur un procès. S'il a lieu, tout est réuni pour qu'il ne soit pas équitable. Il faut s'attendre à ce que les tribunaux, une nouvelle fois, approuvent le procureur et prennent le parti d'une défense inconditionnelle des policiers, au mépris des proches des victimes et de la réalité des faits.